

# École de musique associative Val d'Ay Z'Arts

Ce projet, pluriannuel, a pour objet d'organiser et clarifier la dynamique de l'établissement à destination de toutes et tous.

Projet  
d'établissement  
2024 - 2028

# Table des matières

1. Introduction.....	2
2. Tableau des projets .....	3
3. Programme pédagogique .....	4
3.1. Introduction :.....	4
3.2. Lieu d'expérimentation pédagogique :.....	4
3.3. L'attention au corps :.....	4
3.4. Éveil musical :.....	5
3.5. Cycle 1 :.....	5
Contenus d'enseignements :.....	7
3.6. Cycle 2 :.....	8
Contenus d'enseignements :.....	9
3.7. Cycle 3 :.....	11
Contenus d'enseignements :.....	12
3.8. Pratique instrumentale :.....	13
Liens entre les différentes disciplines :.....	13
3.9. Formation musicale et culture musicale :.....	14
L'instrument en formation musicale et le lien entre les différentes disciplines :.....	14
3.10. Pratiques collectives :.....	14
3.10.1. Assurer un avenir des sociétés de musique du territoire et ses alentours :.....	14
3.10.2. Les ateliers proposés par VAZA :.....	15
3.10.3. Les sociétés musicales du territoire et ses alentours :.....	15
3.11. Evaluations de fin de cycle :.....	16
3.11.1. L'évaluation participe du principe même de formation. ....	16
3.11.2. Du premier cycle au troisième cycle La validation de la fin d'un cycle d'enseignement s'appuie sur les éléments suivants :.....	17
3.11.3. Cycle 1 :.....	18
3.11.4. Cycle 2 :.....	19
3.11.5. Cycle 3 :.....	20
3.12. Des UV complémentaires à l'avenir ? .....	21

# 1. Introduction

---

VAL D'AY Z'ARTS - Ecole de musique du Val d'Ay - est une école de musique associative ancrée sur le territoire du Val d'Ay pour permettre un accès facile à la formation instrumentale et à la culture musicale sous toutes ses formes. C'est son principal objectif.

Dans un second temps l'école envisage de développer ces activités dans d'autres domaines artistiques, le théâtre et la danse.

Elle a été créée suite à la disparition d'Ardèche Musique et Danse et a donc vocation d'agir en partenariat avec des sponsors institutionnelles. Elle est également attachée à nouer des partenariats dans le champ associatif sur ces domaines de compétence.

En particulier dans le domaine musical, elle souhaite apparaître comme une ressource et une opportunité pour les nombreuses sociétés musicales qui quadrillent le territoire.

Nous sommes certains que ce projet est un atout incontestable pour l'avenir de notre petit territoire du Nord Ardèche, pour sa jeunesse comme pour toute sa population.

## 2. Tableau des projets

Etat d'esprit	Enjeux, vision	Pédagogie	Projets, évolution
Ouvert tout public (diversité) : Tous âges, handicapés.	- Continuité possible vers un conservatoire (SNOP).	- Détailler les objectifs par cycles (SNOP).	
Rassembler autour de la musique : Vivant et enthousiaste.			- Concerts pro (événementiel)
Rayonne sur le Val d'Ay	- Se produire sur le Val d'Ay		
Partager la musique (pratiques collectives, concerts...).		- Préparer les élèves à la scène, à jouer devant un public.	- Auditions. - Concerts élèves ouverts au public.
Rendre la musique accessible financièrement et géographiquement.			
Environnement sain, bienveillant, sécurisé, créatif.	- Consolider l'équipe pédagogique, les ressources financières (convention ECLAT) (S'inscrire dans la durée). - Créer du lien (profs/bureau/familles). - Offrir de bonnes conditions de travail (locaux, matériel).	- Développer le travail d'équipe. - Respect des points de vue et rythmes de chacun.	- Charte familles/profs/bureau. - Mise en place réunions pédagogiques (profs/bureau). - Améliorer l'acoustique des locaux. - Investissement outils péda et matériel de scène.
	- Renforcer la provenance la gouvernance et les liens avec les institutions associées au territoire		- Constitution CA
Ouverture multiculturelle (tout type d'esthétiques musicale).	- Proposer une offre musicale diversifiée.	- Inclure la culture musicale.	- Pratiques collectives (MAA, Orchestre, Trad). - Lien avec les sociétés de musique du Val d'Ay (Bleuets, chorale du Val d'Ay).
			- Charte familles/profs/bureau

## 3. Programme pédagogique

---

### 3.1. Introduction :

Afin de permettre une continuité aux élèves qui souhaiteront continuer leur apprentissage de la musique en conservatoire afin d'en obtenir des diplômes professionnels, nous nous appuyons sur le SNOP 2023 et faisons des aménagements en fonction des moyens et des besoins de l'établissement et du territoire.

### 3.2. Lieu d'expérimentation pédagogique :

La diversification des situations pédagogiques et des méthodes didactiques permet d'entretenir la curiosité et l'appétence de l'élève pour le champ artistique dans lequel s'inscrit sa pratique. Nous à explorerons les possibilités offertes sur ce plan par les outils numériques en s'équipant et en formant les personnels concernés.

Des échanges réguliers entre pédagogues de différentes spécialités et disciplines, de même qu'entre pédagogues et professionnels issus du champ artistique doivent être organisés, pour permettre de favoriser le croisement des expériences et des réflexions, en particulier en ce qui concerne la question de l'évaluation.

### 3.3. L'attention au corps :

La qualité du geste artistique dépend étroitement de la sensibilité kinesthésique, qui oriente sans cesse l'investissement corporel : une réelle conscience corporelle doit être développée dès le début de l'apprentissage des techniques, en apportant une attention particulière aux risques corporels et psychiques engendrés par la pratique.

L'établissement se doit d'intégrer cette dimension dans ses enseignements afin que tout élève puisse identifier les exigences physiologiques à respecter, et construire ainsi de façon consciente et maîtrisée une posture physique saine et, plus largement, une représentation corporelle et spatiale, notamment dans l'exercice public de son art.

À cette fin, et si les ressources pédagogiques de l'établissement le permettent, ce dernier peut faire appel à un personnel dédié, ce qui est plus particulièrement attendu dans les CRD et les CRR.

De plus, il prend en considération la problématique du trac et plus généralement du stress dans l'accompagnement des élèves.

### 3.4. Éveil musical :

Proposé aux enfants à partir de l'âge de quatre ans environ, est destiné à accroître leur sensibilité, affiner leurs perceptions et développer des aptitudes, en complément des activités menées à l'école maternelle puis élémentaire.

L'initiation facilite notamment un choix de pratique instrumentale ou vocale. Ainsi, les enfants découvrent de manière concrète les pratiques qui leur sont accessibles, notamment le chant et les instruments, et sont préparés à aborder le 1er cycle.

<b>Durée du cycle</b>	1 an à 2 ans, selon l'âge de départ (4 ans minimum - jusqu'au CP).
<b>Volume horaire hebdomadaire préconisé</b>	45 minutes.
<b>Objectifs de ce cycle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer la curiosité, l'expression et le domaine de l'imaginaire de l'enfant.</li> <li>• Former l'oreille le plus tôt possible.</li> <li>• Mettre en place des repères (perception, vocabulaire) sur les phénomènes acoustiques et dans le monde des sons.</li> <li>• Favoriser les conditions qui permettent d'aborder par la suite des activités musicales plus spécialisées, vocales ou instrumentales.</li> <li>• S'approprier des approches globales et inventives (la voix, le corps, les instruments), sans obligation de résultat technique immédiat.</li> </ul>
<b>Moyens recommandés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité sensorielle, corporelle et vocale.</li> <li>• Mise en relation du corps en mouvement avec le monde sonore et avec l'espace.</li> </ul>

### 3.5. Cycle 1 :

Le premier cycle dure en moyenne entre 3 et 5 ans et débute à partir du CP. Ce cycle doit être celui de la découverte d'un univers, et surtout il faut donner l'envie d'apprendre à l'enfant, créer chez lui le besoin de faire de la musique, seul certainement, mais encore plus en groupe et de s'investir dans des pratiques collectives dès la 1ère année si possible (atelier musiques actuelles amplifiées), pour l'émulation et le plaisir de repousser ses limites musicales.

Il s'agit avant tout de construire la motivation de l'élève tout en mettant en place les bases de la pratique et de la connaissance musicales.

La conception de la formation musicale doit être globale pour être cohérente. Elle sera complétée par le cours de maîtrise (chant choral) sur toute la durée du premier cycle.

Un dossier de l'élève et une évaluation continue sont constitués dès le début du cycle puis un examen à la fin du cycle, donne accès direct au deuxième cycle.

Un diplôme de fin de premier cycle est délivré à la fin du cycle.

**ÉCOLE DE MUSIQUE ASSOCIATIVE VAL D'AY Z'ARTS**

<b>Durée du cycle</b>	De 3 à 5 ans (à partir du CP).
<b>Volume horaire hebdomadaire préconisé</b>	1h30 à 2h au début du Cycle [30 min. /Instrument (possible de choisir 2 instruments max.) + 1h FM]. 2h30 ou plus dès que possible [30 min. /Instrument + 1h FM + 1h pratique collective.
<b>Objectifs de ce cycle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'approprier des approches globales et inventives (la voix, le corps, les instruments).</li> <li>• Equilibrer l'oral et l'écrit entre l'imitation, la mémorisation, l'improvisation, la lecture, la création et l'écriture.</li> <li>• Affiner le sens de l'écoute, développer ses perceptions, se construire un vocabulaire musical.</li> <li>• Discerner et nommer les principaux éléments du langage musical.</li> <li>• Avoir une pulsation stable et régulière et avoir installé la battue de mesure.</li> <li>• Faire connaissance avec les différentes esthétiques musicales.</li> <li>• Se situer dans un contexte collectif.</li> <li>• Se présenter en public.</li> <li>• Se former à l'écoute du concert.</li> <li>• Découvrir les outils de l'autoévaluation.</li> </ul>
<b>Moyens recommandés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bon équilibre entre l'oral et l'écrit.</li> <li>• Bon équilibre entre l'improvisation, la reproduction d'oreille, la mémoire et la lecture.</li> <li>• Mise en place de repères techniques et culturels à partir de travaux d'écoute.</li> <li>• Pratique encadrée d'une discipline instrumentale ou vocale.</li> <li>• Pratiques vocales et instrumentales collectives.</li> <li>• Démarche forte vis-à-vis de la création et des répertoires contemporains.</li> <li>• Écoute d'œuvres en concert ou dans tout autre forme de spectacle vivant.</li> </ul>

## Contenus d'enseignements :

### Sensoriel, corporel (oreille) :

- Acquisition d'une pulsation stable et régulière (binaire et ternaire) corporelle et instrumentale (varier les temps).
- Reconnaissance des modes majeurs, mineurs et sensibilisation au modal.
- Reproduction de mémoire avec son instrument ou vocalement d'une courte séquence entendue.
- Savoir placer sa voix, l'utiliser avec aisance et maîtriser sa respiration. Chants de styles différents à une voix et chants collectifs polyphoniques à deux voix.

### Culture musicale :

- Ecoute de musiques de différents styles (dont les musiques actuelles et le jazz) afin de créer des références auditives et de les comparer. Elles peuvent être les racines de la créativité.
- Sensibilisation aux éléments caractéristiques d'une œuvre (instrumentation, genre, forme, les différents modes de jeux, les intensités, les tessitures, les carrures, les fonctions tonales de tonique et de dominante, les périodes musicales).
- Ecoute avec partition de différents styles de musique de différentes époques. Ecoute d'œuvres en concert ou dans un contexte de spectacle vivant.

### Vocabulaire / Théorie / Lecture :

- Savoir déchiffrer vocalement et instrumentalement avec une certaine qualité musicale.
- Nommer, lire et écrire quelques notions musicales et savoir les organiser pour improviser, inventer ou interpréter.

### Rythme :

Discerner pulsation, temps, rythme, mesure. Connaissance des termes d'anacrouse, levée. Connaissance des grandes familles de termes indicateurs de mouvements.

- Rythmes binaires :  
Noire / blanche / blanche pointée /ronde /sourir / 2 croches / demi-pause/ pause /4 doubles croches / croche pointée double /triolet de croches / demi soupir croche/ noire pointée croche/ croche 2 doubles/ 2 doubles croches/ double croche double /croche noire croche.
- Rythmes ternaires :  
Noire pointée /blanche pointée / 3 croches / ronde pointée / soupir pointé / demi-pause pointée/ pause pointée/ noire croche/ croche noire/ 6 doubles croches/ demi soupir 2 croches/sourir croche/ sicilienne.

Ainsi que les liaisons.

### Mélodie / Harmonie :

- Connaître les intervalles de secondes mineures, secondes majeures, tierces mineures, tierces majeures, quarts justes, quintes justes et octaves justes.

- Pouvoir retrouver une tonalité majeure ou mineure jusqu'à deux altérations.
- Connaître le nom des degrés I, V et VII de la gamme, les notions d'accords parfaits majeurs et mineurs et leur notation anglo-saxonne (savoir les construire et les noter), les cadences parfaites et demi cadences.

### Lecture (vocale et instrumentale) :

- Associer le plus tôt possible lecture et audition pour que l'élève développe l'écoute intérieure. Lecture en clé de sol et en clé de fa, de manière aisée, et veiller à ce qu'elle soit la plupart du temps inscrite dans un contexte musical.
- Connaître les signes traditionnels de nuances, point d'orgue, signes de reprises, da capo et quelques formes musicales (AB, ABA, rondo...).

### Écriture, invention, improvisation :

- Savoir écrire le plus proprement possible une partie mélodique ou polyphonique d'une partition.
- Savoir écrire ses propres inventions et les jouer ou les chanter.
- Improvisation (mélodique, rythmique) à partir de consignes proposées.

### Proposition de notions complémentaires pour les musiques actuelles et jazz :

- Écoute de répertoire (à définir par l'équipe pédagogique).
- Savoir lire et écrire une grille (accords et/ou sous forme ABAB)
- Connaître la notation de la batterie.
- Blues sur 12 mesures (structure, improvisation)
- Connaître et reconnaître une structure type chanson (Rondo) : intro, couplet, refrain, couplet, refrain...et le nombre de mesures par partie.
- Termes spécifiques : couplet/verset, refrain/chorus, pont, riff, tourne, break, groove, pattern.

## 3.6. Cycle 2 :

Le second cycle, dont la durée varie entre trois et cinq ans, correspond à l'approfondissement des démarches mises en œuvre lors du premier cycle afin d'acquérir une certaine maîtrise et un début d'autonomie musicale. Il s'agit de poursuivre les démarches enclenchées au cycle précédent et de s'assurer des acquisitions.

Ainsi la formation en deuxième cycle permet à l'élève de tenir sa place dans une pratique, d'assumer les répertoires qui sont à sa portée et de développer une attitude curieuse et inventive par rapport au phénomène musical dans son ensemble. Il s'agit de lui donner des éléments pour construire son projet, dans une consolidation de sa pratique et de sa culture.

Un brevet de fin de deuxième cycle est délivré à la fin du cycle pour marquer une étape importante du cursus.

Une évaluation continue et un dossier de suivi des études par élève sont constitués dès le début du cycle afin que chaque enseignant y inscrive appréciations et recommandations, repères et informations sur le parcours de l'élève. En outre, des passerelles sont possibles entre les différents cursus.

On distinguera deux possibilités de parcours :

- Le cursus à visée diplômante qui valide l'acquisition de compétences précises dans plusieurs esthétiques (musique d'orchestre, jazz, musiques actuelles amplifiées, musiques traditionnelles, fanfares).
- Le parcours personnalisé, permettant d'agencer les modules et leur durée, suivant un contrat de formation et ce seulement pour les adultes.

<b>Durée du cycle</b>	De 3 à 5 ans
<b>Volume horaire hebdomadaire préconisé</b>	3h15 ou plus dès que possible [45 min. /Instrument (possibilité d'en choisir 2 max.) + 1h30 FM + 1h pratique collective (possibilité d'en choisir 2 max.)].
<b>Objectifs de ce cycle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobiliser les repères culturels permettant de s'approprier un langage musical.</li> <li>• Tenir sa place dans une pratique collective.</li> <li>• Acquérir des outils d'analyse pour situer les œuvres dans leur contexte culturel et adapter son interprétation en conséquence.</li> <li>• Utiliser les outils de l'autoévaluation.</li> </ul>
<b>Moyens recommandés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Confrontation de l'élève à des situations musicales diversifiées, parmi lesquelles plusieurs pratiques collectives, liées à son projet et à sa pratique.</li> <li>• Formation musicale incluant une ouverture culturelle, historique, liée au répertoire occidental et aux musiques du monde, dans de nombreuses esthétiques, avec des références à d'autres domaines artistiques.</li> <li>• Développement de l'aptitude à entendre et à commenter les répertoires abordés avec des outils d'analyse appropriés.</li> </ul>

Contenus d'enseignements :

Sensoriel, corporel (oreille) :

- Savoir repérer les temps forts et faibles. Être capable de trouver le chiffre indicateur de mesure.
- Être capable de trouver la carrure des phrases.
- Savoir mémoriser, reproduire vocalement ou instrumentalement puis écrire une séquence musicale en respectant tous ses éléments.
- Savoir entendre intérieurement une monodie et une polyphonie à deux voix.
- Percevoir l'accord parfait et la septième de dominante et les cadences.
- Pratique de chants de styles variés, du chant a capella et du chant polyphonique (plusieurs élèves par voix et un élève par voix).

Culture musicale :

- Poursuivre le travail d'écoute en l'associant à son époque, à l'histoire des arts en vue de déclencher des choix dans l'interprétation.
- S'appuyer sur les partitions d'œuvres ou d'extraits d'œuvres de différents styles pour repérer les outils du langage musical et les maîtriser.
- Il s'agit d'élargir le vocabulaire par les œuvres analysées en cours :
- Modes de jeu.
- Connaissance de différents termes mélodiques et harmoniques (ostinato, pédale, chromatisme...).
- Connaissance des accords parfaits et leurs renversements, de l'accord de septième de dominante et ses renversements, ainsi que leurs chiffreages classiques et internationaux.
- Connaissance de toutes les cadences.
- Connaissance des notes étrangères.
- Savoir identifier les tonalités et repérer les modulations dont les tons voisins.
- Maîtriser la transposition.
- Connaissance des formes (lied, rondo, thème et variations, sonates...).
- Connaissance de la musique modale.

Rythme :

- Approfondissement des rythmes du 1er cycle et initiation à la polyrythmie.

Lecture :

- Élargir les connaissances par les œuvres étudiées en cours.
- Maîtrise de la clé de sol et de la clé de fa et connaissance des autres clés.
- Pratiquer la lecture de partition d'orchestre (comprendre la mise en page, connaître la nomenclature et la disposition des instruments, les instruments transpositeurs...).
- Savoir utiliser différentes pulsations dans la lecture (noire, noire pointée, croche, blanche). Maîtrise de « tous » les rythmes à partir d'extraits d'œuvres.
- Savoir réaliser des mélanges d'unités de temps.

Écriture :

- Savoir harmoniser une mélodie simple.
- Trois mots clés : arrangement / improvisation / invention :
  - **Arrangement** : apprendre à retranscrire pour divers instruments une œuvre musicale simple, ce qui implique la connaissance des instruments transpositeurs, des tessitures, des clés.
  - **Improvisation** : improviser d'après des consignes données au préalable.
  - **Invention** : créer une courte pièce d'après des consignes données au préalable.

### 3.7. Cycle 3 :

Le troisième cycle prolonge et approfondit les acquis des cycles précédents dans le but d'une pratique autonome.

Il a pour objet l'approfondissement des connaissances et des pratiques pour former des musiciens amateurs éclairés et autonomes, prêts à prendre des initiatives et s'investir dans des pratiques amateurs de qualité.

Si le deuxième cycle consacre les compétences du musicien capable de tenir sa place dans un ensemble, ayant acquis un bon niveau de pratique instrumentale ou vocale, ayant connu un parcours culturel déjà diversifié, le troisième cycle permet de confirmer ces compétences et de préparer le musicien qui le souhaite à prendre des responsabilités au sein de la pratique amateur. Il vise à donner suffisamment d'outils aux élèves pour que leurs pratiques soient maîtrisées.

Le troisième cycle peut aussi être un moment de découverte de nouveaux domaines, au-delà d'une simple réponse aux demandes exprimées. Il permet de s'engager dans une voie complémentaire aux précédents cycles en se spécialisant dans un domaine particulier tel que l'écriture, l'analyse de partitions, la direction d'ensembles vocaux et/ou instrumentaux ou le travail d'ensemble.

Conclu par un Certificat d'Etude Musicale (CEM), ce cursus diplômant, qui comprend aussi une évaluation continue et un dossier de l'élève, peut durer entre un et quatre ans.

Le CEM n'est pas délivré au sein de notre établissement (seuls les conservatoires y sont habilités).

<b>Durée du cycle</b>	De 2 à 4 ans
<b>Volume horaire hebdomadaire préconisé</b>	3h30 ou plus dès que possible [1h /Instrument (possibilité d'en choisir 2 max.) + 1h30 FM + 1h pratique collective (possibilité d'en choisir 2 max.)].
<b>Objectifs de ce cycle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître et approfondir ses compétences dans le prolongement des deux précédents cycles.</li> <li>• Mobiliser sa culture et des outils d'analyse pour développer un esprit critique et définir des choix d'interprétation.</li> <li>• S'intégrer dans le champ de la pratique musicale en amateur et y prendre des responsabilités le cas échéant.</li> <li>• Être en mesure de réaliser un projet artistique personnel.</li> <li>• Autres objectifs possibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'orienter pour aller au-devant de nouvelles pratiques (autre esthétique, démarche d'invention...).</li> <li>- S'engager dans une voie complémentaire au précédent parcours en se spécialisant dans un domaine particulier tel que la direction, l'écriture, la composition, ou une esthétique spécifique.</li> <li>- Enrichir une approche personnelle de pratique qui s'est effectuée en dehors de cursus institutionnels ou dans un temps plus ancien</li> </ul> </li> </ul>

**Moyens recommandés**

- Pratique musicale individuelle et collective soutenue.
- Activités favorisant la créativité.
- Accès facilité à des studios de travail.
- Mise en relation avec des partenaires dans le domaine de la musique et des autres champs artistiques.
- Mise en relation avec les acteurs culturels du territoire.

Contenus d'enseignements :

Culture musicale :

Approfondissement des différents styles musicaux et capacité à expliciter des options d'interprétation. Il s'agit aussi de savoir construire une programmation, de l'expliquer (acquisition d'une méthode d'analyse auditive et de partitions et connaissance des musiques du passé et du présent, histoire de la musique).

Déchiffrage vocal ou instrumental sur des répertoires diversifiés (monodies et polyphonies) :

- Aisance et autonomie totale de la lecture des partitions. Pouvoir lire un texte musical qui utilise des systèmes de notations diversifiées.
- Entendre intérieurement une partition (par exemple entendre une monodie et ses accords ou une polyphonie "simple" de langage classique).
- Proposer des choix d'interprétations, d'expressions et de réalisations.

Contenus rythmiques des pièces étudiées :

Renforcement des acquis rythmiques des cycles précédents, mesures irrégulières (mélange binaire/ternaire).

Repiquage :

Restituer le plus fidèlement possible une œuvre ou un extrait d'œuvre après audition : pratique de la mémorisation puis de la reproduction vocale et/ou instrumentale et enfin écriture de la partition.

Improvisation / écriture / harmonie / invention / arrangement :

- Pratique et approfondissement des techniques d'écriture, de composition et d'arrangement : inventer un accompagnement ou une harmonisation simple ; transcrire ou inventer un texte musical ; écrire un arrangement.
- Pratique de l'improvisation à partir d'une échelle ou d'une grille d'accords (individuel et collectif) ou libre.

Pratiques collectives (chorales...) :

Travail de polyphonies et de polyrythmies sur des répertoires diversifiés.

**3.8. Pratique instrumentale :**

Liens entre les différentes disciplines :

Les liens entre la pratique instrumentale, la formation musicale ainsi que les pratiques collectives peuvent parfois être flous pour certains élèves. Pour pallier à cela, nous travaillerons sur des socles communs.

Les gammes et tonalités :

Afin de préparer les élèves débutants aux pratiques collectives et qu'ils puissent les intégrer le plus vite possible, les élèves doivent dans un premier temps se familiariser avec les tonalités n'ayant pas plus de deux altérations à l'armure.

Commencer la découverte de ses tonalités en jouant les gammes pentatoniques Majeures (I II III V VI) et mineures (I III IV V VII).

Dans la tonalité de Fa Majeure et sa relative Ré mineure :

<p><b>Fa majeure</b></p>	<p><b>Ré mineure (relative de Fa M)</b></p>
--------------------------	---

Dans la tonalité de Si b Majeure et sa relative Sol mineure :

<p><b>Si b majeure</b></p>	<p><b>Sol mineure (relative de Si b M)</b></p>
----------------------------	--

### 3.9. Formation musicale et culture musicale :

Sans être directement lié à une pratique instrumentale ou vocale spécifique, le cours de « formation musicale » nourrit l'apprentissage musical en développant des capacités en matière de reconnaissance auditive, mémorisation, déchiffrage, théorie, analyse, culture, au travers de séquences de chant, d'écoute, de jeu instrumental, apportant ainsi des clés complémentaires pour construire une interprétation de qualité. Socle de l'enseignement musical, ce cours collectif réunit des élèves pratiquant des disciplines diverses, et permet de croiser des expériences variées dans tous les champs esthétiques présents au conservatoire.

L'acquisition d'une culture musicale ouverte des musiques de tradition orale aux musiques savantes est essentielle dans la formation de tout musicien. Cette approche a vocation à être intimement associée à l'ensemble des pratiques, qu'elles soient individuelles ou collectives. Le conservatoire est également une « école du spectateur », son enseignement doit veiller à susciter la curiosité, l'envie de découvrir et à construire un regard critique.

L'analyse, l'histoire et l'esthétique font l'objet de démarches adaptées dès le début de l'apprentissage, se consolidant et se structurant au fur et à mesure des parcours.

Les professeurs de formation musicale et de culture musicale constituent une ressource pour l'ensemble de l'établissement.

### L'instrument en formation musicale et le lien entre les différentes disciplines :

En règle générale, la formation musicale n'intègre pas la mise en situation de l'élève avec son instrument dans les niveaux débutants.

Le cours étant en groupe et la multitude d'instruments et leurs caractéristiques propres freine cette approche.

Un socle commun sur les gammes et tonalités est mis en place entre les différentes disciplines afin de permettre aux élèves la mise en pratique des notions théoriques sur l'instrument le plus tôt possible.

### 3.10. Pratiques collectives :

#### 3.10.1. Assurer un avenir des sociétés de musique du territoire et ses alentours :

Comme dans beaucoup de régions, les sociétés musicales (batteries fanfares, harmonies, bandas...), ont un avenir incertain dont la plus grosse problématique est d'intégrer de nouveaux et jeunes musiciens au sein de ces dernières avec souvent, un effectif de musiciens vieillissants et personne pour prendre la relève.

L'objectif de l'établissement VAZA est d'initier les jeunes musiciens aux pratiques collectives afin qu'ils puissent intégrer les sociétés de musique du territoire et de faire vivre ce dernier.

L'établissement offre la possibilité de découvrir plusieurs types de formations et d'esthétiques différentes au sein de ses murs mais aussi, il offre la possibilité de valider la pratique collective au sein des sociétés de musique du territoire et de ses alentours.

### 3.10.2. Les ateliers proposés par VAZA :

#### Orchestre junior (VAZA) :

A pour vocation d'initier les musiciens débutant (2ème année et +) à jouer avec un orchestre afin d'intégrer à l'avenir un orchestre comme par exemple la "Lyre" de Lalouvesc, "Les mugets" de Quintenas", "Les coquelicots" de Roiffieux, "L'orchestre d'harmonie d'Annonay) ...

#### Musiques traditionnelles (VAZA) :

Très peu de sociétés de musiques traditionnelles sur le territoire du Val d'Ay.

#### Musiques actuelles amplifiées (VAZA) :

A pour vocation d'initier les musiciens débutant (1ère année et +) à jouer en groupe.

Les musiques actuelles se jouent principalement sans partitions donc, à l'oreille et de mémoire. Cela permet aux débutant de ressentir la musique (pulsation, structures...).

Certaines œuvres seront jouées avec partitions afin d'initier les élèves à jouer avec pour pouvoir intégrer l'orchestre junior par la suite.

### 3.10.3. Les sociétés musicales du territoire et ses alentours :

*Les informations seront complétées dans les plus brefs délais.*

#### Chorale « Chant'Ay » (Val d'Ay) :

Répertoire :

Effectif :

Horaires et lieux de répétitions :

Contacts :

#### Batterie fanfare "Les Bleuets" (Satillieu) :

Répertoire :

Effectif :

Horaires et lieux de répétitions :

Contacts :

#### Batterie fanfare "L'Avenir" (Saint Alban d'Ay) :

Répertoire : Musique de fanfare

Effectif : Environ 20 musiciens.

Horaires et lieux de répétitions : 21h00 - 22h15, salle Louis Gimbert 07790 Saint Alban d'Ay.

Contacts : Facebook

Batterie fanfare/harmonie "La Lyre Louvetonne" (Lalouvesc) :

Répertoire :

Effectif :

Horaires et lieux de répétitions :

Contacts :

Harmonie "Les Muguetts" (Quintenas) :

Répertoire :

Effectif :

Horaires et lieux de répétitions :

Contacts :

Harmonie "Les Coquelicots" (Roiffieux) :

Répertoire :

Effectif :

Horaires et lieux de répétitions :

Contacts :

### 3.11. Evaluations de fin de cycle :

#### 3.11.1. L'évaluation participe du principe même de formation.

Elle conjugue plusieurs fonctions :

- Donner à l'élève les outils d'une prise de recul sur sa pratique, afin qu'il mesure ses acquis et puisse se situer dans sa progression personnelle.
- Ajuster pour chaque élève l'accompagnement proposé par l'équipe pédagogique afin qu'il parvienne au fil de son parcours au niveau d'autonomie visé.
- Entretenir le dialogue avec l'élève.
- Et pour les mineurs, avec sa famille.
- Pour l'éclairer sur les décisions prises par l'établissement, le conseiller sur son orientation, l'aider à définir ou affiner son projet personnel, au regard des différents parcours proposés.
- Apporter à l'équipe pédagogique des indications précises sur les résultats de l'enseignement dispensé, permettant de modifier si nécessaire les démarches et les contenus.

Elle est en outre indispensable pour valider les acquisitions à l'issue des parcours ou cycles conduisant à une certification.

Dans tous les cas, l'évaluation comporte une part d'évaluation continue, plus ou moins importante selon les spécialités, les parcours et les niveaux.

L'évaluation continue concerne toutes les activités de l'élève : cours individuels ou collectifs, pratiques d'ensemble, mises en situation publique, ateliers, etc. Elle est conduite par l'équipe pédagogique, y compris les intervenants ponctuels extérieurs à l'établissement, et intègre une dimension d'auto-évaluation.

Outre la progression dans les acquisitions propres à l'enseignement suivi, elle porte notamment sur l'assiduité, la régularité dans le travail, l'attention aux autres, la participation au travail collectif, l'engagement, la force de proposition.

L'évaluation continue est intégralement prise en compte dans l'évaluation finale des parcours ou cycles conduisant à une certification et pour lesquels est également conduite une évaluation sur épreuves terminales.

Également recommandée, la pratique de l'évaluation réciproque, c'est-à-dire le partage de points de vue entre élèves, permet de décentrer son attention pour développer l'empathie et la bienveillance envers ses pairs et les considérer comme des alliés dans une pratique collective.

Quel qu'en soit le niveau, l'évaluation par un jury est suivie d'un temps d'échange et de communication avec les membres de ce jury.

Tous les éléments de l'évaluation sont inscrits dans le dossier de suivi de l'élève.

Sur la base des principes généraux de mise en œuvre de l'évaluation précisés par spécialité dans les chapitres qui suivent (part attribuée à chaque enseignement selon le cycle, critères de l'évaluation, répartition entre évaluation continue et évaluation terminale, composition des jurys), le règlement des études de l'établissement décrit les différents dispositifs d'évaluation arrêtés pour les différents cycles des parcours études.

### 3.11.2. Du premier cycle au troisième cycle La validation de la fin d'un cycle d'enseignement s'appuie sur les éléments suivants :

- Une évaluation globalisée, impliquant toute l'équipe pédagogique.
- Pour les disciplines instrumentales ou vocales, des mises en situation publiques, en soliste, en petite et grande formation.
- Pour les autres disciplines, des épreuves correspondant à la discipline principale.
- Une évaluation en formation musicale et en culture musicale.
- Le dossier de suivi de l'élève.
- D'autres pratiques le cas échéant (ateliers, parcours personnalisés...). À la fin du cycle, la direction de l'établissement peut, sur la base des conclusions de l'équipe pédagogique, de la consultation du dossier de suivi de l'élève et après avis d'un jury :
  - Valider la formation reçue et le passage de l'élève dans le cycle supérieur.
  - Proposer un renforcement des acquis et le maintien dans le cycle dans la limite du nombre d'années autorisé.
  - Proposer une réorientation vers une autre filière. L'entrée dans le cycle supérieur doit en outre prendre en compte les capacités de l'élève à suivre un cursus répondant aux exigences du cycle visé.

### 3.11.3. Cycle 1 :

#### UV « Parcours » :

- Evaluation continue.

#### UV « Instruments » :

- Evaluation terminale avec jury externe :
  - Concerts de fin de cycle par disciplines regroupés sur un évènement.
    - Les élèves devront interpréter une à deux œuvres d'esthétique ou de période différentes, dont une individuellement (avec la possibilité d'accompagnement piano).
  - Masterclass avec les membres du jury.

#### UV « Formation musicale » :

- Ecrit.
- Oral.
- Jury interne.

#### UV « Concerts » :

- Grand groupe / Orchestre et/ou petit groupe / Musique de chambre.

#### UV « Découverte » :

- Participation à un projet d'une esthétique différente.
- Invention / Création.

#### UV « Spect'acteur » :

- Deux concerts ou spectacles vivants internes ou externes, gratuits ou payant, à aller voir d'ici la fin de cycle (à préciser dans le dossier de l'élève).

3.11.4. Cycle 2 :UV « Parcours » :

- Evaluation continue.

UV « Instruments » :

- Evaluation terminale avec jury externe :
  - Concerts de fin de cycle par disciplines regroupés sur un évènement.
    - Les élèves devront interpréter deux œuvres d'esthétique ou de période différentes, avec la possibilité de jouer en ensemble et de jouer un troisième morceau libre (présentant une ouverture artistique).
    - L'élève devra présenter les éléments contextuels et culturels de l'œuvre.
    - Minutage : 8 à 20 minutes de musique (mise en place et présentation des morceaux non incluses).
  - Masterclass avec les membres du jury.

UV « Formation musicale » :

- Ecrit.
- Oral.
- Jury interne.

UV « Concerts » :

- Grand groupe / Orchestre et/ou petit groupe / Musique de chambre.

UV « Découverte » :

- Participation à un projet d'une esthétique différente.
- Invention / Création.

UV « Spect'acteur » :

- Deux concerts ou spectacles vivants internes ou externes, gratuits ou payant, à aller voir d'ici la fin de cycle (à préciser dans le dossier de l'élève).

3.11.5. Cycle 3 :UV « Parcours » :

- Evaluation continue.

UV « Instruments » :

- Evaluation terminale avec jury externe :
  - Concerts de fin de cycle par disciplines regroupés sur un évènement.
    - Les élèves devront interpréter trois œuvres d'esthétique ou de période différentes, avec la possibilité de jouer en ensemble.
    - L'élève devra présenter les éléments contextuels et culturels de l'œuvre.
    - Minutage : 20 à 30 minutes de musique (mise en place et présentation des morceaux non incluses).
  - Et/ou projet artistique de l'élève :
    - En fonction des envies et motivations de l'élève, rédaction et présentation (au plus tard fin novembre de l'année de fin de cycle) de son projet artistique, validé en concertation avec l'équipe enseignante, le directeur pédagogique et les membres du bureau.
  - Masterclass avec les membres du jury.

UV « Formation musicale » :

- Ecrit.
- Oral.
- Jury interne.

UV « Concerts » :

- Grand groupe / Orchestre et/ou petit groupe / Musique de chambre.

UV « Découverte » :

- Participation à un projet d'une esthétique différente.
- Invention / Création.

UV « Spect'acteur » :

- Deux concerts ou spectacles vivants internes ou externes, gratuits ou payant, à aller voir d'ici la fin de cycle (à préciser dans le dossier de l'élève).

### 3.12. Des UV complémentaires à l'avenir ?

#### UV Culture musicale :

Approfondissement d'une esthétique, d'un compositeur ou d'une période musicale. Présenté à l'oral (entre 20 et 30 minutes), l'exposé de l'élève s'appuiera sur des extraits de partitions et/ou sonores.

#### UV « découverte de l'enseignement musical » (UV facultative) :

Sensibilisation à l'enseignement de la formation musicale avec le professeur (durée : entre 3 et 5 séances).

#### UV « Direction d'ensembles vocaux et/ou instrumentaux » (UV facultative)

Approche par sensibilisation à la direction d'ensembles vocaux et/ou instrumentaux ou au travail d'ensemble (conduite de répétitions, savoir choisir des répertoires...). Cette approche peut revêtir, au départ, la forme de "jeu de rôle" à l'intérieur d'un ensemble. Cette initiation permettra d'enrichir la vision globale de la partition, de compléter le travail corporel et d'améliorer la relation de l'instrumentiste ou du chanteur au chef comme à ses partenaires.

#### UV Informatique musicale (MAO) (UV facultative) :

Maîtrise et approfondissement des logiciels tel que Finale, Ableton Live, Muscore...